

Projet  
Pédagogique  
Centre de loisirs  
Bains/Solignac  
+6ans  
2026-2027



## SOMMAIRE

### 1-Presentation

#### 1.1- De l'association « ville Auvergne »

#### 1.2- Du centre de loisirs de Bains/Solignac

##### 1.2.1 Situation géographique

##### 1.2.2 Locaux

##### 1.2.2 Les partenaires

##### 1.2.3 L'équipe

### 2-Fonctionnement du centre

#### 2.1 Inscription

#### 2.2 Tarifs

#### 2.3 Journée type

##### 2.3.1 Déroulement type d'une journée

##### 2.3.2 Les différents temps de la journée

### 3-Les besoins du public +6ans

#### 3.1 Les enfants en situation de handicap

### 4-Les relations du centre

#### 4.1 Avec l'association

#### 4.2 Avec les parents

### 5-Les Objectifs

#### 5.1 Les intentions éducatives

#### 5.2 C'est quoi un objectif ?

#### 5.3 Les objectifs du centre de loisirs de Bains/Solignac

### 6- L'Evaluation

#### 6.1 Les temps de l'évaluation

#### 6.2 Le bilan des animateurs

## 1) Présentation

### 1.1) De l'association Ville Auvergne

#### **Association Ville Auvergne**

Association d'éducation populaire profondément attachée à ses valeurs, **Ville Auvergne** s'engage à promouvoir une véritable **égalité des chances**, notamment en facilitant l'accès des jeunes ruraux à des **loisirs éducatifs de qualité**.

Le siège social de l'association est situé à **Saint-Préjet-d'Armandon**, et elle assure aujourd'hui la gestion de **huit centres de loisirs** répartis sur l'ensemble du département de la **Haute-Loire**.

#### **Objectifs éducatifs de l'association :**

- Donner à l'enfant un **rôle d'acteur**
- Permettre à l'enfant de **s'épanouir dans la vie collective**.
- **Enrichir la culture** de l'enfant.
- **Former les acteurs de l'animation**.

### 1.2 Le centre de loisirs de Bains / Solignac

Intégré à l'association **depuis 2021**, le centre de loisirs de **Bains-Solignac** comprend **deux sites d'accueil**, avec une **répartition équitable** des périodes d'ouverture entre eux.

- Les **vacances de février, juillet et octobre** ont lieu sur le **site de Solignac**.
- Les **vacances d'avril, août et décembre**, ainsi que **tous les mercredis**, se déroulent sur le **site de Bains**.

#### 1.2.1 Situation géographique

Les accueils du centre de loisirs sont situés **au cœur de cinq communes : Le Brignon, Solignac-sur-Loire, Bains, Saint-Christophe-sur-Dolaizon et Cussac-sur-Loire**, qui forment ensemble le **SIVU** (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).

Le SIVU se situe dans la partie sud de l'agglomération du **Puy-en-Velay**. Il bénéficie :

- D'un **patrimoine historique** riche : l'église de Bains, le four du Dolaizon, etc.
- D'un **patrimoine naturel remarquable** : la cascade de la Beaume, sentiers de randonnée...
- D'un **dynamisme associatif** culturel et sportif : clubs de football, arts martiaux, théâtre, danse... qui mènent un travail de qualité avec les enfants.
- De nombreuses **infrastructures pour la jeunesse**, telles que des **aires de jeux** ou des **parcs** adaptés.

### 1.2.2) Les Locaux

#### **Site de Bains**

Nous disposons de nos propres locaux, mis à disposition par la mairie. Ils sont situés derrière la cantine municipale. Les locaux comprennent :

- Un bureau
- Un hall d'accueil (avec porte-manteaux de différentes tailles)
- Une salle de sieste (avec des lits adaptés au confort des plus petits)
- Une salle de rangement/stockage
- Une grande salle, séparée par un mur coulissant permettant de créer deux espaces distincts :
  - Une salle pour les enfants de moins de 6 ans (avec du matériel adapté à leur âge)
  - Une salle pour les enfants de plus de 6 ans
- Une cuisine située entre les deux salles
- Des toilettes pour les plus petits et pour les plus grands
- Une buanderie (équipée d'une machine à laver)
- Une cour extérieure

Les repas sont pris dans la cuisine municipale.

#### **Site de Solignac**

Le centre est situé dans l'école publique de Solignac. Nous y disposons des espaces suivants :

- Une grande salle aménagée en trois parties :
  - Un petit hall (avec des vestiaires adaptés à la taille des enfants) ◦ Un espace de créativité (tables, chaises, matériel de bricolage) ◦ Un grand espace de jeux (coin constructions, coin jeux de rôle, etc.)
- Une salle utilisée comme salle pour les plus grands et comme cantine
- Une salle de sieste (équipée de lits adaptés pour le confort des plus petits)
- Des toilettes adaptées aux plus jeunes et des toilettes classiques pour les plus grands
- Deux cours extérieures, équipées de structures de jeux conformes aux normes en vigueur

### 1.2.3) Les Partenaires

Le centre de loisirs travaille en partenariat avec plusieurs institutions et associations, qui jouent différents rôles :

- **La mairie de Bains** : mise à disposition des locaux, entretien, et participation au SIVU
- **La mairie de Solignac** : mise à disposition des locaux scolaires, entretien, et participation au SIVU

- **Le SIVU** : regroupe 5 communes ; chaque commune y est représentée. Il définit les orientations du centre de loisirs et participe au financement pour chaque enfant
- **La CAF** : soutien financier et suivi de la mise en œuvre du projet pédagogique
- **La MSA** : soutien financier complémentaire
- **La SDJES** : garantit la qualité éducative et le respect de la réglementation
- **Le Département** : apporte une aide financière pour différents projets
- **Le DAHLIR** : accompagne l'inclusion des enfants en situation de handicap par un soutien humain et financier
- **L'Agglomération du Puy-en-Velay** : offre 5 transports gratuits par an
- **La Cuisine du Velay** : assure la confection et la livraison des repas
- **La bibliothèque de Bains** : propose des activités et des projets communs
- **La bibliothèque départementale** : soutien matériel et propositions d'animations

#### 1.2.4) L'équipe

#### **1.3 L'équipe d'animation**

L'équipe permanente du centre de loisirs de Bains-Solignac est composée de **deux professionnels qualifiés** :

- **Dufeutrelle Alex – Directeur •**  
Diplômes :
  - BPJEPS Animation sociale
  - Unité complémentaire de direction de centre de loisirs
  - BAFA
  - PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1)
- **Référent handicap** du centre

Chaque année, cette équipe est **renforcée par des animateurs vacataires**, embauchés sous **contrat d'engagement éducatif (CEE)**. Ces animateurs peuvent être :

- **Diplômés (BAFA ou équivalent)**
- **Stagiaires BAFA**
- **Ou non diplômés**

Le centre veille à **respecter les normes réglementaires** suivantes en matière d'encadrement :

- Minimum **50 % de diplômés**
- Maximum **50 % de stagiaires BAFA**
- Maximum **30 % de non diplômés**

## 2) Le fonctionnement du centre de loisirs

### 2.1) Les inscriptions

#### **Premières inscriptions :**

Pour une première inscription, nous demandons aux familles de remplir un **dossier d'inscription**, disponible sur notre site : [www.villeauvergne.org](http://www.villeauvergne.org).

Une fois le dossier complété, accompagné des pièces justificatives demandées (page de vaccination, mandat de prélèvement, etc.), vous pouvez nous le transmettre :

- **Par mail** : [al-solignac-bains@villeauvergne.org](mailto:al-solignac-bains@villeauvergne.org)
- **En main propre** : lors des permanences, ouvertes le **mardi de 11h à 16h** ou le **mercredi toute la journée**

Une fois le dossier déposé et saisi par le directeur, vous recevrez un **code d'accès au portail famille**. Ce code vous permettra d'effectuer les **réservations** pour vos enfants et de consulter vos **factures**.

#### **Inscriptions suivantes :**

Pour les prochaines inscriptions, plusieurs options s'offrent à vous :

- **Par mail** : [al-solignac-bains@villeauvergne.org](mailto:al-solignac-bains@villeauvergne.org)
- **Par SMS** : 06 52 93 73 43
- **Via le portail famille**
- **Directement sur place**, pendant les horaires de permanence indiqués ci-dessus

#### **Validation et annulation :**

Pour chaque inscription, un **message de confirmation** vous sera envoyé pour valider la réservation.

En cas d'annulation, celle-ci doit être effectuée **avant 9h le jour même**. Au-delà de cet horaire, l'absence sera considérée comme **non justifiée**, ce qui entraînera la **facturation de la réservation**, conformément au règlement intérieur de l'association.

## 2.2) Les tarifs

Les tarifs sont calculés en fonction du coefficient famille caf ou msa.

### **Tarifs et simulateur**

Pour une simulation précise de vos frais, vous pouvez vous rendre sur le lien suivant :

<https://villeauvergne.org/centres/simulateur>

Les tarifs varient selon le quotient familial :

- **Journée complète** : de **6,20 € à 12 €**
- **Demi-journée** : de **3,72 € à 7,20 €**
- **Forfait semaine** : de **23 € à 50,60 €**

**Attention** : ce forfait est avantageux, mais **il ne peut pas être modifié** une fois choisi.

À ces tarifs s'ajoute le **repas**, facturé **1 € par jour et par enfant**.

### **Majoration hors SIVU**

Pour les familles **résidant en dehors du territoire du SIVU** (communes de Bains, Solignac, Saint-Christophe, Cussac et Le Brignon), une majoration s'applique :

- **+ 3 €** pour une journée
- **+ 1,50 €** pour une demi-journée
- **+ 12 €** pour le forfait semaine

## 2.3) La journée type

- **7h30 – 9h30** : Accueil des familles / Temps libre
- **9h30 – 10h** : Temps d'échange en groupe
- **10h – 11h15** : Activités
- **11h15 – 12h** : Temps d'accueil / Temps libre
- **12h – 13h15** : Temps du repas
- **13h15 – 13h30** : Temps d'accueil / Temps libre
- **13h30 – 14h30** : Temps calme
- **14h30 – 15h** : Temps d'échange
- **15h – 16h15** : Activités
- **16h15 – 16h45** : Goûter

- **16h45 – 18h30** : Accueil des familles / Temps libre

### 2.3.1) Les différents temps

#### **Temps d'accueil**

Ce moment permet à l'animateur de percevoir rapidement l'état émotionnel de l'enfant : s'il est fatigué, enjoué, anxieux... C'est aussi un moment délicat, car la séparation avec les parents peut être difficile pour certains enfants – et parfois pour les parents eux-mêmes.

C'est pourquoi l'équipe d'animation met en place un accueil individualisé, afin de faciliter cette transition en douceur.

Le soir, un accueil personnalisé est également proposé, avec un retour sur la journée de l'enfant. Ce moment favorise la confiance avec les familles.

#### **Temps libre**

Comme son nom l'indique, ce temps permet aux enfants d'exprimer librement leurs envies : jeux, dessin, construction, lecture, etc.

L'animateur veille à créer un cadre serein et sécurisé, met du matériel à disposition, initie des jeux ou participe si les enfants le sollicitent.

#### **Temps d'activités**

Les activités proposées au centre sont pensées autour d'un thème, d'objectifs ou d'un projet. Elles sont variées (manuelles, sportives, sensorielles...), ludiques et enrichissantes.

Une activité suit plusieurs étapes :

- **Préparation** : L'animateur réfléchit à l'activité, à ses objectifs, à sa cohérence avec le projet pédagogique. Il peut tester l'activité, créer un exemple, ou inventer une mise en scène.
- **Mise en place** : Le matériel est installé et l'ambiance créée (ex. : jeu d'ombres avec lumière tamisée).
- **Réalisation** : L'enfant réalise l'activité. L'animateur est présent pour accompagner, aider, fournir du matériel, sans faire à la place de l'enfant.

- **Évaluation** : Une fois l'activité terminée, les enfants sont invités à s'exprimer (oralement ou par un jeu) sur ce qu'ils ont aimé ou non. Cela permet d'évaluer l'activité et de réajuster si besoin.

### **Temps d'échange**

C'est un moment essentiel de la journée. Il permet aux enfants de s'exprimer librement, de partager leur ressenti, leurs idées, leurs envies. Les animateurs utilisent ces échanges pour mieux comprendre les besoins du groupe et adapter les activités.

### **Temps calme**

Pour les enfants de plus de 6 ans, ce moment marque une pause bénéfique après le repas. Il aide à la digestion et permet de revenir au calme.

Cela peut se traduire par :

- Des petits ateliers individuels : perles, jeux calmes, coloriages...
- Une séance collective de relaxation, yoga ou lecture.

L'objectif est d'apporter un moment de détente, propice à l'apaisement.

Chaque temps calme sera animé par l'équipe d'animation. Un temps collectif sera proposé chaque jour et indiqué sur le planning d'animation.

L'enfant aura la possibilité d'y participer ou non, dans le respect de ses besoins et de son rythme

### **Temps du repas**

Les enfants choisissent leur place. Ils participent activement à ce moment convivial :

- Mise de table
- Désignation d'un chef de table pour le service et l'eau
- Chacun débarrasse ses affaires

Ce temps est un moment de partage entre enfants et animateurs, propice aux échanges.

Les repas sont livrés chaque matin en liaison froide par la **Cuisine Centrale de Bains**.

Nous prenons en compte les personnes ayant des régimes alimentaires particuliers pour des raisons médicales, de santé ou d'allergies. Les situations nécessitant un accompagnement spécifique feront l'objet d'une prise en compte adaptée, notamment dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), lorsque celui-ci est mis en place.

Concernant les habitudes ou choix alimentaires, un repas de substitution pourra être proposé pour les personnes ne consommant pas de porc.

En revanche, nous ne sommes pas en mesure de répondre à l'ensemble des demandes alimentaires liées à des pratiques ou choix personnels (repas halal, casher, etc.).

### 3) Les besoins du public de +6 ans

#### **Caractéristiques physiques**

L'enfant de 6 à 11 ans maîtrise de mieux en mieux son corps. Il est énergique, a besoin de se dépenser, se fatigue vite mais récupère rapidement.

#### **Caractéristiques intellectuelles**

- Il affirme ses opinions et recherche la justice.
- Il est très curieux, aime explorer, tester, poser des questions ("Pourquoi ?").
- Il apprend rapidement et mémorise facilement.

#### **Caractéristiques sociales**

- Il ressent le besoin d'appartenir à un groupe. Les bandes de copains se forment.
- On observe une séparation progressive entre filles et garçons, avec des centres d'intérêt différents.
- L'enfant découvre le sens des responsabilités et apprécie qu'on lui confie des tâches.
- L'entraide et le partage prennent de l'importance.
- Les parents ne sont plus ses seules références : les animateurs, les enseignants et les pairs prennent une place importante.

#### **Caractéristiques affectives**

L'enfant a besoin d'autonomie, mais aussi d'un cadre sécurisant. Il a besoin de sentir qu'il peut compter sur l'adulte tout en affirmant sa propre personnalité.

### 3.1) Les enfants en situation de handicap

Nous accueillons des enfants en situation de handicap (maladies génétiques, troubles du spectre de l'autisme ...) ainsi que des enfants présentant des besoins spécifiques (troubles du comportement, TDA/H, etc.).

Pour chacun d'entre eux, un **projet d'accueil individualisé** est mis en place en concertation avec la famille, afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Dans certains cas, il est dans l'intérêt de l'enfant d'être accompagné par un

animateur supplémentaire. Nous faisons alors appel à notre partenaire **Dahlir 43**, qui facilite ces démarches et nous accompagne dans la mise en œuvre du dispositif.

Nous accordons une grande importance à la **préparation de l'accueil**, qu'il s'agisse de l'aménagement des locaux, de l'organisation des équipes ou de l'adaptation des activités.

Afin de favoriser une intégration sereine, nous mettons également en place des **temps de sensibilisation** et de discussion avec les autres enfants, pour encourager la bienveillance, la compréhension et l'inclusion.

#### 4) Les relations du centre

Le rôle de l'association Ville Auvergne

Comme mentionné précédemment, le centre de loisirs de Bains/Solignac fait partie de l'association **Ville Auvergne**.

Le centre s'inscrit dans une dynamique associative et doit respecter les orientations définies par les différents projets de l'association, notamment le **projet éducatif** et le **PEDT** (*Projet Éducatif de Territoire*).

L'association constitue un **soutien précieux**, notamment en cas de difficultés particulières, comme les problématiques de **recrutement**, ou dans le cadre de projets spécifiques.

Elle **accompagne activement les équipes** dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets pédagogiques. Elle met également à disposition **divers outils** (logiciels, malles pédagogiques, ressources éducatives, etc.) afin d'améliorer le fonctionnement quotidien du centre.

Sur le plan administratif, **Ville Auvergne a opté pour une gestion centralisée**, prenant en charge les éléments tels que :

- La facturation des familles,
- La gestion des paies des animateurs,
- L'élaboration des contrats, • Et autres tâches administratives.

En résumé, **Ville Auvergne est un véritable appui structurel et éducatif** pour les centres de loisirs qui lui sont affiliés, leur permettant de se concentrer pleinement sur leur mission éducative.

# Ville Auvergne c'est aussi :

**Des outils pédagogiques au service des enfants, des familles et des équipes :**

Malles pédagogiques thématisées.

*Toutes nos malles peuvent faire l'objet d'un accompagnement par un employé formé à leurs usages.*

- Art circassien.
- Kirigami.
- "Son et Lumière".
- Sport et jeux de plein air.
- Développement sensoriel.
- Éveil musical.
- D'outils d'initiation au bricolage et au travail du bois.
  - Scies à chantourné.
  - Scies sauteuses.
  - Pyrograveurs.
  - Petit outillage.
  - ...
- D'initiation à la mosaïque.
- Moulages.
- D'approche du numérique :
  - 7 ordinateurs
  - Logiciels de codage (Scratch, Visual Studio Code).
  - Logiciel de création 3D (Ultimaker Cura).
  - Imprimante 3D (acquisition janvier 2026).

Une ludothèque de près de 400 références.

Une bibliothèque de 500 titres dont 150 titres d'ouvrages ressources pour les équipes pédagogiques.



3 kits de camping pour 21 personnes chacun.

2 véhicules 9 places.

Site d'animation et de plein air de Fonchaude.



## 4.2) La relation avec les parents

La relation avec les parents peut prendre différentes formes, toutes importantes pour créer un **climat de confiance et de transparence**. Ces échanges nous permettent également de valoriser notre travail et de faire découvrir l'esprit de **l'éducation populaire**.

Voici les principaux moments d'échange :

- **Lors des temps d'accueil** : Il s'agit de la forme de contact la plus fréquente. Lorsqu'ils déposent ou viennent chercher leur(s) enfant(s), un dialogue informel peut s'installer naturellement. Ces échanges sont précieux pour partager des informations sur la journée, l'humeur de l'enfant ou les projets en cours.
- **Par téléphone** : Pour des inscriptions, des demandes d'informations, ou encore pour répondre à des interrogations spécifiques. Cela permet un contact direct et rapide.
- **Lors des « Soirées parents/enfants »** : Ces événements sont l'occasion de rencontres plus conviviales, sans le stress des horaires. Ils permettent de mieux faire connaissance et de renforcer les liens entre les familles, les enfants et l'équipe d'animation.
- **À travers des dons ou prêts de matériel** : Certains parents s'impliquent ponctuellement en apportant du matériel utile pour les activités.
- **Par le biais d'interventions de parents** : Bien que plus rares en raison du manque de disponibilité, certains parents viennent ponctuellement partager leur métier, une passion ou une compétence avec les enfants. Ces moments sont très riches et valorisants.

**Tous ces échanges visent à créer un partenariat éducatif**, à renforcer la confiance mutuelle, et à permettre aux familles de mieux comprendre notre rôle et nos valeurs, au service du développement de l'enfant.

## 5) Les objectifs

### 5.1) Les intentions éducatives de l'association

- Donner à l'enfant un rôle d'acteur
- Permettre à l'enfant de s'épanouir dans la vie collective
- Enrichir la culture de l'enfant
- Former les acteurs de l'animation

Nous nous baserons sur plusieurs de ces objectifs éducatifs, et sur les valeurs de l'équipe d'animation afin de créer nos objectifs pédagogiques.

# Références pédagogiques.

Dans sa démarche éducative, l'association s'appuie sur des méthodes pédagogiques actives centrées sur l'expérimentation et l'autonomie des enfants.

## Petite enfance 3-6 ans



**Méthode Montessori :**  
"Apprends moi à faire seul"



Les animateurs s'appuient sur des outils et pratiques privilégiant la découverte et l'apprentissage autonome au travers de différentes activités et ateliers. Les règles, les espaces, les temps de vie et le déroulement des activités s'appuient sur des représentations concrètes (photos, images, dessins, panneaux du code de la route...) afin d'assurer une compréhension dispensée de la lecture, voire même de la maîtrise de la langue.

## Enfance - adolescence

**Méthode Fresnet :**  
Les connaissances de chacun  
au service du groupe



**Méthode Dewey :**  
L'apprentissage par le  
tâtonnement et  
l'expérimentation



Pour les groupes d'enfants plus grands, les animateurs s'appuient principalement sur les méthodes Fresnet et Dewey en alternance ou en complémentarité en fonction des résultats attendus. Ainsi, nous nous inspirons des connaissances des enfants au service de tous et/ou nous permettons aux enfants de proposer ou expérimenter différents processus afin de réaliser une activité, gagner un jeu...



**Vie quotidienne et collective :  
apprendre à vivre ensemble.**



**Méthode Korczak :  
Les sociétés d'enfants.**

La méthode Korczak, place chaque personne comme un membre égal à un autre au sein du groupe. La vie du centre s'appuie sur une autorégulation par l'ensemble du groupe (enfants et adultes) et sur le partage des tâches et des responsabilités en fonction des capacités de chacun. Une place spécifique et importante est réservée aux temps de parole et d'échange. Les règles de vie sont définies collectivement, ainsi que les sanctions. Ces règles sont encadrées et ne peuvent outrepasser les réglementations et lois qui s'imposent naturellement à l'accueil, ni heurter les principes républicains de respect et de savoir vivre ensemble. L'adulte est un référent garant du respect de ces principes supérieurs.



## 5.2) Qu'est-ce qu'un objectif pédagogique ?

Un centre de loisirs sans objectif pédagogique n'aurait pas de sens.

### **Mais à quoi servent les objectifs ?**

Les objectifs pédagogiques sont définis **collectivement par l'équipe d'animation**. Ils visent à répondre aux **besoins et aux spécificités des enfants** accueillis dans le centre. C'est pourquoi nous distinguons des objectifs adaptés aux **moins de 6 ans** et aux **plus de 6 ans**.

Un objectif pédagogique remplit plusieurs fonctions essentielles :

#### **1. Répondre aux besoins des enfants**

Les objectifs permettent d'identifier et de mettre en avant certains besoins ou compétences à développer.

*Exemple : pour les enfants de plus de 6 ans, encourager l'imagination ...*

#### **2. Donner une cohérence aux activités (suivre un fil conducteur)** Les objectifs servent de **fil rouge** pour la programmation des activités.

*Exemple : si l'objectif est de stimuler l'imagination, nous proposerons des thèmes comme "le noir et blanc", "la différence", "le panier estival", "le retour dans le passé", ou encore "l'évolution" (thème 2024).*

#### **3. Évaluer la pertinence des actions menées**

Les objectifs permettent une évaluation en fin d'activité ou de période :

- Les activités étaient-elles adaptées ?
- Ont-elles répondu à l'objectif fixé ?
- Ont-elles été appréciées par les enfants ?
- Ont-elles permis de stimuler l'imaginaire, par exemple ?

Ainsi, **chaque activité proposée dans le programme est pensée en lien avec un ou plusieurs objectifs** issus du projet pédagogique. Cela garantit une continuité éducative et un cadre structurant pour les enfants, tout en laissant place à la créativité de l'équipe.

## 5.2) Les objectifs du centre de loisirs de bains

| Intentions éducatives de l'association Ville Auvergne     | Objectifs généraux                                                                                                       | Objectifs opérationnels                                                                                                                                         | Les moyens                                                                                                                                                                                                                                          | Les critères (Cela se verra en observant...)                                                                                                                                                                                                                                         | Les indicateurs                                                                                                                                                                                                      |  |  |  | Commentaires |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
|                                                           |                                                                                                                          |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |              |
| Permettre à l'enfant de s'épanouir dans la vie collective | Accompagner les enfants dans le respect du bien-être moral, affectif et physique de chacun au sein de la vie collective. | -Être à l'écoute<br>Créer des règles dans le centre<br>Evaluer les activités<br>Adapter le matériel<br>Adapter les activités<br>Respecter le rythme des enfants | -durant les temps de parole<br><br><br><br><br><br><br><br>-En créant des règles de vie ludique<br>-en créant des évaluations ludiques<br><br>-en créant des activités distinctes petit et grand<br><br>-en proposant des temps des temps calme ... | -que chaque enfant participe activement aux temps de parole<br><br><br><br>-que l'animateur doit faire attention aux moqueries pour que chacun puisse avoir une parole libre<br><br><br><br><br><br><br><br>-que chaque enfant puisse participer au temps calme comme il le souhaite | -aux moins un affichage des règles dans la salle<br><br><br><br>-au moins 1 moyen d'évaluation par jour<br><br><br><br>-2 plannings différents et distinct<br><br><br><br>-au moins 1 temps calme collectif par jour |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                     |              |

|                                    |                                                                     |                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                  |  |  |  |  |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|
| Donner a l'enfant un rôle d'acteur | Accompagner les plus grands vers davantage d'autonomie au quotidien | Responsabiliser les enfants<br>Aider les plus petits<br>Gagner en autonomie sur le rangement<br>Faire des bonnes actions | -en leur donnant des rôles<br><br>-en aidant les petits à s'habiller, lors des activités.<br><br>-en ramassant les papiers, nettoyer la table.<br><br>-En mettant en place une musique du rangement<br><br>-En mettant en place un planning du rangement | -que chaque enfant puisse avoir un rôle par jour<br>-<br><br><br><br><br><br><br><br><br><br>-que chaque enfant puisse participer aux différentes taches de rangement pendant la semaine | -au moins 80% des enfants prennent l'initiative d'aider les plus petit<br><br>-90% des enfants ramasse leurs déchets sans qu'on leur demande<br><br>-au moins un rituel du rangement par vacances<br>-au moins un planning de rangement par jour |  |  |  |  |
| Enrichir la culture de l'enfant    | Développer la créativité                                            | Respecter leur libre arbitre créatif<br><br>Mettre a disposition du matériel                                             | Au travers leur réalisation personnelle, leur choix<br><br>En créant une valise créative                                                                                                                                                                 | -que chaque activité individuelle soit unique et personnelle.                                                                                                                            | -au moins une valise créative a disposition pour les vacances                                                                                                                                                                                    |  |  |  |  |
|                                    | Encourager la curiosité, la découverte et l'ouverture au monde.     | -connaître son territoire<br><br>-faire des démarches participatives<br><br>-consommer local                             | En faisant des balades, des activités avec des clubs locaux, ...<br><br>En allant ramasser des déchets                                                                                                                                                   | -                                                                                                                                                                                        | -au moins une balade ou activité local par semaine<br><br>-au moins 1 collecte de déchet par vacances                                                                                                                                            |  |  |  |  |

|                                   |                                                                                            |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |  |  |  |  |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|
|                                   |                                                                                            | <p>-faire découvrir les cultures du monde</p> <p>-faire des activités variées dans le programme</p>                                               | <p>En allant au marché, mangeant des produits locaux.</p> <p>Au travers des thèmes, des activités, des actualités</p> <p>En proposant des activités, manuelles, sportive, culturelle, culinaire.</p> |                                                                                                                                                                                                         | <p>-au moins 25% de la nourriture provient des artisans ou commerçant locaux</p> <p>-au moins un thème différent par vacances en référence a des évènements</p> <p>-au moins 20% d'activités manuelles<br/>-au moins 20% d'activités sportives<br/>-au moins 20% d'activités culturelle<br/>-au moins 20% d'activités culinaire par semaine</p> |  |  |  |  |
| Former les acteurs de l'animation | Transmettre des valeurs de bienveillance en prenant en compte les particularités de chacun | <p>Créer des rituels</p> <p>Respecter le régime de chacun</p> <p>Prendre en compte leur parole</p> <p>Prendre une posture d'animateur adéquat</p> | <p>En mettant en place une frise du temps, des temps calme, ...</p> <p>En adaptant le menu</p> <p>En écoutant leurs émotions</p>                                                                     | <p>-adapter les repas et goûter pour que chaque enfant puisse avoir les mêmes chances que les autres</p> <p>-être à l'écoute de chaque enfant et leur mettre à disposition des moyens de s'exprimer</p> | <p>-en mettant en place aux moins 3 rituel temporalisé par jour</p> <p>-au moins 2 moyens d'expression des émotions</p>                                                                                                                                                                                                                         |  |  |  |  |

|  |  |  |                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                             |  |  |  |  |
|--|--|--|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--|--|--|--|
|  |  |  | <p>En créant des temps de paroles</p> <p>Ne pas crier, adapter ses paroles</p> | <p>-que chaque animateur face preuve de sang-froid afin d'avoir la posture la plus adapter possible</p> <p>-de pouvoir gérer les situations en équipe</p> <p>-faire des réunions hebdomadaires</p> <p>-adapter les paroles en fonction des enfants</p> <p>-mettre en place des animateurs référents de groupe</p> | <p>-au moins 2 temps de parole par jour</p> |  |  |  |  |
|--|--|--|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--|--|--|--|

## 6) L'évaluation

### 6.1) Les temps d'évaluations

L'évaluation est une étape essentielle du fonctionnement du centre de loisirs. Elle se déroule en plusieurs temps et implique **à la fois les enfants et l'équipe d'animation** :

#### 1. Évaluation des activités par les enfants

Chaque activité fait l'objet d'une **évaluation ludique** (ex : smileys, feux de couleur, boîte à idées...) permettant aux enfants de donner leur avis de manière accessible et spontanée.

#### 2. Analyse hebdomadaire par les animateurs

Les animateurs prennent en compte les retours des enfants et rédigent une **synthèse collective** à la fin de chaque semaine. Cela permet de :

- Réajuster les activités proposées
- Adapter l'organisation en fonction des besoins observés
- Anticiper les améliorations pour les prochaines vacances

#### 3. Bilan de fin de période

À la fin de chaque session (vacances), un **bilan global** est réalisé. Il s'appuie sur :

- Les retours des enfants
- Les observations de l'équipe
- Les **objectifs fixés dans le projet pédagogique**

#### 4. Réunion de l'équipe

Une **réunion d'équipe** est organisée à chaque fin de période. Elle permet de :

- Évaluer collectivement le projet mis en œuvre
- Identifier les **points forts**
- Repérer les **axes d'amélioration**
- Préparer l'**écriture des projets pédagogiques futurs**

## 6.2) L'évaluation des animateurs

L'accueil de stagiaires, notamment dans le cadre du **BAFA** (ou d'autres formations éducatives comme le CPJEPS ou le BPJEPS), fait pleinement partie de notre projet éducatif. Il s'inscrit dans notre volonté de contribuer à la **formation des futurs professionnels de l'animation** et dans une **démarche d'éducation populaire**.

### **Pourquoi accueillir des stagiaires ?**

L'intégration de stagiaires dans l'équipe d'animation présente plusieurs intérêts :

- **Former les futurs animateurs** : en leur permettant de vivre concrètement les réalités du métier.
- **Apporter un regard neuf** : leur curiosité, leur envie de bien faire et leur énergie enrichissent le quotidien de l'équipe.
- **Renforcer l'équipe** : même en phase d'apprentissage, les stagiaires participent activement à la vie du centre et soutiennent les permanents.
- **Transmettre les valeurs de l'animation** : leur présence permet de partager nos pratiques, nos convictions éducatives et notre projet pédagogique.

### **L'accompagnement des stagiaires**

Chaque stagiaire est **accompagné par un tuteur** (généralement un animateur diplômé ou le directeur adjoint), qui veille à :

- L'intégration au sein de l'équipe
- La bonne compréhension du fonctionnement du centre
- L'acquisition progressive des compétences nécessaires à l'encadrement des enfants

Un **temps de formation et de retour régulier** est organisé pour répondre à leurs questions, les rassurer, les faire progresser, et leur permettre de prendre du recul.

### **L'évaluation des stagiaires**

L'évaluation des stagiaires se déroule tout au long de leur présence au centre, de manière **formative et bienveillante** :

- **Observations quotidiennes** : attitude avec les enfants, capacité à proposer ou à mener une activité, posture professionnelle.
- **Entretiens réguliers** : avec le tuteur pour faire le point sur les réussites, les difficultés, et fixer des objectifs d'évolution.

- **Grille d'évaluation finale** : en lien avec le livret de stage (notamment pour les stagiaires BAFA), pour valider les compétences requises.

Cette évaluation permet à la fois de **valoriser les progrès réalisés** et d'**identifier les pistes d'amélioration**, toujours dans une logique constructive.

### Une mission éducative

Accueillir un stagiaire, c'est **transmettre un savoir-faire et un savoir-être** liés à l'animation volontaire. C'est aussi participer à la construction d'une **génération d'animateurs conscients, responsables et bienveillants**. Leur présence est donc une richesse pour notre structure, pour les enfants... et pour l'avenir de l'animation.

Deux temps d'évaluation sont organisés au cours du stage :

1. **À mi-parcours** : un premier entretien permet de faire un point sur le parcours du stagiaire, ses réussites, les points à travailler et les pistes d'amélioration.
2. **En fin de stage** : une évaluation complète est menée, permettant de valider ou non le stage, avec une appréciation globale et des retours construits.

Ces évaluations se basent sur une **fiche d'évaluation structurée** « « **ci-dessous** » autour de plusieurs critères :

- Relation aux enfants,
- Capacité à animer et à proposer des activités,
- Posture professionnelle,
- Intégration dans l'équipe,
- Respect du cadre et des consignes, • Évolution pendant la période de stage.

Ce suivi régulier garantit un **cadre formateur**, rassurant, et permet au stagiaire de progresser et de construire ses compétences avec confiance.

## 1. FICHE D'évaluation stagiaire

Stagiaire : .....

Formation suivie : (ex : BAFA, CPJEPS...) Période  
de stage : du ..... au .....

Tuteur référent : .....

### 1. Objectifs du stage

Comprendre le fonctionnement d'un accueil collectif de mineurs

Observer et participer à la gestion d'un groupe d'enfants

Préparer, animer et évaluer une activité adaptée

Adopter une posture professionnelle

### 2. Suivi hebdomadaire

| Date | Observation principale | Points forts | Pistes d'amélioration | Suivi prévu |
|------|------------------------|--------------|-----------------------|-------------|
| ...  |                        |              |                       |             |

### 3. Positionnement du tuteur en fin de stage

| Critères                                                    | Insuffisant              | En cours d'acquisition   | Acquis                   |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Capacité à encadrer un groupe <input type="checkbox"/>      |                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Attitude professionnelle <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Capacité à proposer des activités <input type="checkbox"/>  |                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Respect des règles de sécurité <input type="checkbox"/>     |                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Participation à la vie de l'équipe <input type="checkbox"/> |                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Capacité à se remettre en question <input type="checkbox"/> |                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### 4. Appréciation générale du tuteur

Commentaires libres sur le parcours du stagiaire :

.....

.....

.....

Compétence

Relation aux enfants

Participation aux activités

Relation à l'équipe

Posture professionnelle

Gestion du matériel / sécurité

Évolution durant le stage

Observation

Capacité d'écoute, respect, gestion de groupe

Implication, préparation, animation

Intégration, communication, esprit d'équipe

Ponctualité, respect des consignes, initiative

Organisation, anticipation, vigilance

Progrès constatés, autonomie acquise